



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 22 décembre 2009

« *LES POMPIERS* » D'EURODISNEY MANIFESTENT LEUR COLERE

A ce jour, les pompiers des parcs d'Eurodisney se voient priver du bénéfice à pouvoir effectuer, le cas échéant, des heures supplémentaires.

Afin de répondre à cette revendication légitime, la Direction de l'entreprise a ouvert un cycle de négociations sur cette thématique.

Force est de constater que plus de 8 mois après son entame, la négociation est confrontée à une véritable impasse, la Direction cherchant à démanteler par tous les moyens l'organisation générale de travail de l'ensemble des salariés pompiers de l'entreprise. Un projet d'accord, non conforme aux revendications et doléances des salariés pompiers, est proposé à la signature des Organisations Syndicales, provocation ultime à un dialogue social avorté.

Face à ce qui s'apparente à une parodie de négociation visant très clairement à provoquer l'échec de celle-ci, les pompiers de Disneyland Paris, soutenus en cela par la CFDT, demandent la réouverture immédiate d'un véritable processus de négociation et la prise en compte des revendications proposées (paiement des heures supplémentaires et mise en place d'une grille de salaire spécifique notamment).

La CFDT fustige le positionnement dogmatique de refus à tout dialogue et compromis social de la Direction Générale de l'entreprise.

Les pompiers de Disneyland Paris manifesteront leur mécontentement et seront en grève à compter du mercredi 23 décembre 2009 dès 7h00.